

En vert & Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°11
Décembre 2016

Chaque
jardin
compte

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE



Dossier

De l'arbre à la forêt, oser la biodiversité



Folie'Flore,
histoires végétales

Courbevoie,
ville-jardin

Peggy Bouchet, de l'exploit
à la recherche

Reboiseur de nos forêts, un métier à développer

Peu nombreuses sur le territoire national, les entreprises de reboisement sont pourtant le maillon indispensable de la pérennité de nos forêts. Pierre Crété, pépiniériste-reboiseur en Picardie, nous fait partager sa vision du métier.



PIERRE, ANTOINE ET CLÉMENT CRÉTÉ, DIRIGEANTS DES PÉPINIÈRES CRÉTÉ



PARCELLAIRE FORESTIER DANS LA CAMPAGNE PICARDE

Créées en 1976, les pépinières Crété se sont spécialisées dans la production de plants forestiers et dans le reboisement. Dès leurs débuts, l'objectif était de valoriser le végétal local dans le reboisement de la région des Hauts-de-France avec des plants adaptés aux conditions pédoclimatiques des différents sites. Les collaborateurs permanents sont qualifiés à la fois pour les travaux de pépinière et de sylviculture, cela permet une souplesse dans la gestion de l'entreprise mais demande des connaissances et savoir-faire très diversifiés. Grâce à son expertise dans le domaine végétal, l'entreprise assure également des travaux en agroforesterie et génie végétal.



FORÊT DE FEUILLUS EN PICARDIE



PROTECTION DES JEUNES ARBRES CONTRE LES DÉGÂTS DES CERVIDÉS EN FORÊT PICARDE

Expliquez-nous votre cœur de métier

Mon métier, c'est de reconstituer la forêt, après l'exploitation du bois. Notre but en tant que reboiseur consiste à régénérer les peuplements de façon à ce que cette ressource se perpétue. Après une coupe rase sur une parcelle, la reconstitution du boisement se réalise sur un support naturel que l'on ne doit pas modifier, donc sur le terrain tel qu'il est, avec des plants adaptés à ce milieu et au climat local ou régional.

Nous produisons les plants et effectuons les reboisements après avoir réalisé des travaux préparatoires. Puis nous assurons le suivi de la parcelle et des jeunes plants par l'exécution des différentes tâches d'entretien sylvicole (taillages de formation, élagage, dégagement) pendant quinze ans. La formation de ces jeunes arbres permet d'avoir des fûts droits, exploitables ensuite en ressource économique viable. La préparation de la par-

celle a pour but d'améliorer la reprise et la croissance des plants, de réaliser des économies d'entretien tout en respectant au mieux le milieu naturel.

Aux pépinières Crété, nous avons développé une technique de travaux préparatoires innovante : la création de potets travaillés à la dent multifonction montée sur mini pelle. Cette technique consiste à décapier les trois premiers centimètres du sol (décapage de la végétation et de la strate contenant toutes les graines des herbacées), provoquant une inversion de flore un ou deux ans plus tard. Une autre plante comme la ronce s'installe alors entre les rangs, ne demandant que peu d'eau pour pousser et ne rentrant pas en concurrence avec les plants forestiers. Généralement plus haute que les plants, elle rend aussi les parcelles moins accessibles au gibier en atténuant ainsi les dégâts.

Pourquoi avez-vous choisi de produire également les plants ?

Mon père était fils d'agriculteur, passionné par le monde forestier. Il a créé sa pépinière forestière. Puis il a participé à des chantiers de reboisement et s'est spécialisé dans ce secteur. Quand nous sommes arrivés, mon frère Clément et moi, dans l'entreprise familiale il y a douze ans, cette production de plants nous a paru d'une importance capitale, et nous continuons dans le même esprit. Aujourd'hui, mon frère s'occupe de la pépinière qui représente 30 % de notre activité.

La raison principale a trait au besoin de fournir à nos clients des plants de qualité, dont l'origine est certifiée et ayant des ca-

ractéristiques génétiques bien précises et adaptées à nos terroirs. La qualité des peuplements en dépend.

Nos contrats de reboisement sont liés à cette production, et nos clients nous font confiance sur ce point. Nous sommes d'ailleurs fiers de perpétuer l'entreprise et la pépinière, car nous avons conscience d'être utiles, d'œuvrer de façon concrète pour la forêt : nous élevons des jeunes plants qui deviendront des beaux bois dans quarante ans et plus. L'échelle de temps est un peu différente dans notre métier. Nous travaillons pour nos enfants et les générations futures.



PRÉPARATION DES PLANTS



VUE AÉRIENNE DES PÉPINIÈRES CÔTÉ



COMPLÈMENT DE PLANTATION DANS UNE PARCELLE PALMIÈRE

Quelles sont les contraintes de ce métier de reboiseur ?

La saisonnalité du métier se traduit par une période d'activité intense en hiver, et un très long creux du printemps jusqu'à l'automne suivant. Nous arrivons à passer au-dessus de cette contrainte grâce à notre activité en pépinière et aux travaux d'agroforesterie. Nous sommes 24 à 28 collaborateurs en période de plantation, et restons tout de même 10 hors saison. Le reboiseur qui ne cumule pas ces différentes activités doit trouver une autre source de revenus pendant 6 mois de l'année afin de garder son personnel

qualifié, ce qui est indispensable dans notre métier.

Autre obligation, nous ne pouvons intervenir en période de chasse dans les bois appartenant à des propriétaires privilégiant cette activité qui peut leur apporter un revenu régulier. Les chasseurs ont plus de poids que nous puisque les propriétaires n'ont plus de subventions pour replanter. Heureusement, nous faisons également des terres agricoles, pour lesquelles ne jouent pas ces contraintes liées à la chasse.



Spécifiquement pour une entreprise comme la vôtre, quelles sont les contraintes de gestion et de stratégie ?

Le travail est assez dur physiquement, mais heureusement, planter des arbres est un métier gratifiant. Le recrutement est relativement difficile car il faut des compétences techniques précises et une résistance face à la rigueur du métier. Aujourd'hui nous pouvons nous enorgueillir d'avoir constitué une équipe de collaborateurs motivés et compétents. Cependant, ce recrutement pourrait être plus facile si ce métier était davantage valorisé, notamment auprès des jeunes.

Une partie de mon travail consiste à faire le tour des chantiers, en étant disponible pour discuter et trouver, en collaboration avec l'équipe et le propriétaire, la meilleure solution à chaque problématique. Il y a aussi la nécessité d'être équipé avec du matériel adapté à chaque situation, dans des terrains de natures diverses. Ensuite, comme la taille des chantiers a chuté ces dernières années, les parcelles sont plus petites. C'est une nouvelle contrainte qui rend plus complexe l'organisation et la planification des chantiers.



TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES AVEC LA CRÉATION D'UNE HAIE DÉLIMITANT DEUX PARCELLES



TRAVAIL À LA MINI PELLE

Êtes-vous décisionnaire sur les périodes de plantation en forêt ?

Notre savoir-faire nous permet de décider des périodes de plantation, dans les créneaux possibles pour le chantier. Mais cette décision est assez délicate, car nous sommes tenus par une garantie de reprise très lourde, de 80 % des plants fournis. Il arrive qu'un chantier commandé une année ne se réalise que l'année suivante si les conditions de terrain sont trop mauvaises.

Les résineux sont plus sensibles au froid par exemple, ils ne s'enracinent vraiment qu'à partir de février. Si le sol est gorgé d'eau, nous allons attendre qu'il se resse. Nous adaptons la période en fonction de l'état du terrain, de la météo, et de la spécificité de chaque essence forestière. En gros, nous plantons du 15 novembre au 15 avril et les feuillus sont tous plantés avant le 31 mars. Par contre pour le douglas, la période se décale du 15 mars au 15 mai, car cette essence reprend mieux quand l'atmosphère est plus douce et plus humide, en sols réchauffés. Le fait d'être à la fois pépiniériste et reboiseur permet de mieux connaître l'écologie et la physiologie végétale, donc le cycle de croissance des arbres.

Y a-t-il beaucoup de concurrence dans le métier ?

Bien que les entreprises de reboisement soient en minorité dans le panel des entreprises du paysage, il y a une forte concurrence vis-à-vis des prix, surtout dans les gros chantiers. Il est donc important d'avoir une spécificité, et d'apporter une réelle qualité de travail qui sera, à terme, plus rémunératrice.

Mais nous travaillons en bonne entente, parfois en partenariat avec d'autres entreprises forestières, lors d'un surcroît d'activité ou sur certains types de chantiers qui demandent différentes compétences. Il nous arrive aussi de fournir des jeunes plants à d'autres reboiseurs.

Par contre, nous sommes aujourd'hui face à une nouvelle concurrence très problématique, venant d'entreprises qui n'ont pas de sensibilité forestière et ne

sont pas formées à ce type de travail. Elles ne font pas de travaux préparatoires alors que cela conditionne la croissance des arbres pour les 60 à 80 prochaines années. Ignorant les bonnes pratiques, elles passent outre les règles de traçabilité (la loi demande un matériel forestier de reproduction - MFR - traçable pour certifier la provenance des graines et des plants) et présentent ainsi des devis moins élevés.

Cela complique beaucoup les choses. Une plantation mal préparée et mal réalisée devient improductive, ce qui est dramatique pour tout le monde. Notre métier consiste aussi à trouver la bonne technique en fonction du lieu et à choisir les essences bien adaptées aux conditions stationnelles.



RÉGÉNÉRATION NATURELLE DE RÉSINEUX



FASCINE RÉALISÉE EN HIVER POUR DOUBLER UNE HAIE CHAMPÊTRE



© Agence France Presse

REBOISEMENT EN TERRAIN PLAT AVEC PROTECTION DES JEUNES PLANTS PAR DES MANCHONS

Selon vous, serait-ce utile de développer cette profession ?

Oui, je crois que le métier gagnerait à être mieux connu, car nous sommes trop peu en France. La demande en plants forestiers et en reboisement est en baisse depuis vingt ans, alors que la demande en matériaux bois va s'accroître dans les années à venir.

J'ai deux BTS, un en aménagements paysagers et un en gestion forestière, car

ce métier demande des compétences bien spécifiques qu'il s'agit d'acquérir de façon sérieuse. Les entreprises du paysage souhaitant diversifier leur activité en réalisant des reboisements doivent donc avoir du personnel compétent à ce niveau. Les plantations en forêt suivent des règles différentes des plantations effectuées dans les jardins ou dans les zones urbaines végétalisées. Il faut aussi

assurer le suivi des parcelles, ce qui est impossible quand on ne connaît pas les techniques de formation d'un peuplement forestier.

L'autre raison qui me pousse à avoir cette réflexion a trait au développement durable et au maintien de cette ressource économique pour les générations actuelles et futures.



© Agence France Presse

VÉGÉTATION SPONTANÉE, DANS UNE PARCELLE REBOISÉE EN FEUILLES DEUX ANS APRÈS



MISE EN JAUGE DES JEUNES PLANTS

La forêt est donc une ressource durable à préserver...

Tout le monde devrait apprendre que l'arbre, lorsqu'il pousse, capte d'importantes quantités de gaz carbonique présent dans l'atmosphère. C'est le meilleur ami de l'homme pour dépolluer l'air que nous respirons, sans demander d'énergies fossiles ou d'engrais, et cela sur un nombre d'années considérable ! L'exploitation du

bois est une ressource économique qui va s'intensifier, les reboisements doivent suivre pour continuer cette captation de CO₂ et renouveler la ressource.

Les forêts méritent donc d'être mieux considérées et de bénéficier d'aides publiques au même titre que l'éolien ou le solaire. Il faut savoir que le propriétaire

qui plante ne récolte que 40 ans après au mieux, et plus souvent 80 ans après. Le bénéfice revient donc à ses successeurs. Il ne devrait pas supporter tous les frais. S'il plante, c'est dans l'intérêt général. Pour moi, le métier de reboiseur est également d'intérêt public, car il concourt au même but !



REBOISEMENT EN SUIVANT LES COURBES TOPOGRAPHIQUES



PIERRE CRÉTÉ, RESPONSABLE DES CHANTIERS DE REBOISEMENT



RÉALISATION DE POTETS POUR UN BOISEMENT DANS UNE ANCIENNE PÂTURE



REBOISEMENT SUR POTETS TRAVAILLÉS

Pépinières Crété

2 Hameau de Saint-Jean Guilbermesnil
80430 Lafresguimont-Saint-Martin
Tél. : 03 22 90 54 29

www.pepinières-crete.fr

L'entreprise Crété en quelques repères

1976 : Création de la pépinière par Antoine Crété, rejoint en 1980 par sa femme Pascale.

1996 : L'entreprise change de statut et passe en SARL, avec augmentation des investissements.

2004 : Les fils, Pierre et Clément, deviennent co-gérants aux côtés de leurs parents. Pierre détient un BTS Gestion Forestière et un BTS Aménagements paysagers, il est responsable des chantiers de reboisement. Clément, diplômé d'un BTS Production Horticole, prend en charge la partie production en pépinières.

2006 : Les Pépinières Crété s'équipent des outils Becker sur mini pelle.

2008 : Construction de deux nouveaux bâtiments et mise aux normes environnementales.

2016 : Les Pépinières Crété obtiennent le label Végétal Local.

Superficie en pépinière : 15 ha.

Nombre de plants produits par an : 300 000 plants forestier feuillus, 100 000 jeunes plants champêtres, 50 000 peupliers.

Chiffre d'affaires 2015 en reboisement : 1,4 millions d'euros

Chiffre d'affaires 2015 toutes activités confondues : 1,9 millions d'euros

Certifications : Végétal local, inscrit dans la liste des producteurs de MFR

Date d'affiliation à l'Unep : 1995

Les arbres face au climat



JOURNÉE DE CONCERTATION DE LA FILIÈRE REBOISEMENT

La journée de concertation de la filière reboisement, organisée par le groupe Reboiseurs du groupe Techniques de métier Milieux naturels et forestiers de l'Unep le 6 octobre dernier, a justement abordé cette problématique particulière. Régis Rolland, président du groupe Reboiseurs, a souligné le besoin impérieux d'échanger entre professionnels, propriétaires forestiers publics et privés, chercheurs et organismes d'État sur l'adaptation nécessaire des forêts et des pratiques face au changement climatique. Les entreprises de reboisement font l'effort d'améliorer leurs pratiques, quitte à trouver des matériels plus adaptés. Le décompactage en profondeur sans perturbation des différentes couches du sol peut, par exemple, faciliter la reprise des plants. Le maintien de la végétation d'accompagnement favorise, quant à elle, la diversité faunistique et floristique tout en limitant l'utilisation d'herbicides et les dégâts dus aux cervidés. Les coupes d'éclaircies permettent ensuite de diminuer la demande en eau, facteur qui devient de plus en plus préoccupant. Parue en 2015, la règle professionnelle « Travaux de plantation forestière » (3) offre aussi un outil d'aide qui va de la préparation à l'entretien des parcelles plantées,



VÉGÉTATION D'ACCOMPAGNEMENT DANS UNE JEUNE PARCELLE FORESTIÈRE

Pendant cette journée de concertation, des études menées au Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) Hauts-de-France ont également été présentées : elles ont pour objectif de déterminer la sensibilité des différentes essences à un bilan hydrique déficitaire. Des cartes expérimentales de vigilance climatique sont testées afin de surveiller l'état des peuplements. Associées aux paramètres stationnels (sol, topographie, exposition), elles pourront donner des indications pour orienter les choix sylvicoles. « Les pépinières vont devoir s'adapter aux nouvelles demandes, car un certain nombre d'essences employées, par exemple dans le sud, seront plantées plus au nord » rappelle Frédéric Naudet, « et dans ce contexte, les reboiseurs devront aussi privilégier la traçabilité des semences afin que les plants aient une qualité génétique

(3) « Travaux de plantation forestière », règle professionnelle N.C.2-RG parue en avril 2015. Pierre Crété, représentant régional du groupe reboiseurs de l'Unep, a participé à sa rédaction.



SEMIS DE CHÊNE ROUVRE 15 JOURS APRÈS GERMINATION, PÉPINIÈRES NAUDET

en accord avec les conditions climatiques. De nombreuses essences sont appelées à migrer. Comme le hêtre qui supporte peu les phénomènes de sécheresse ou le chêne pédonculé qui disparaît peu à peu au profit du chêne rouvre ». Les décisions prises engagent en effet une forêt sur une génération, voire deux selon la vitesse de croissance des essences plantées.

Le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) 2016-2026 et les budgets accordés par le Fonds Stratégique Forêt-Bois arrivent donc à point nommé pour relancer l'économie de l'arbre au sein de la forêt française. Le Fonds de dotation « Plantons pour l'avenir » vient lui aussi d'annoncer sa contribution d'un million d'euros qui ont servi depuis deux ans au reboisement de 300 hectares de forêts grâce au mécénat d'entreprise. Il lance maintenant son quatrième appel à projets qui devrait dès janvier concerner une centaine d'hectares supplémentaires.



TALLIS SOUS FUTUR D'ESSENCES FEUILLUES